



DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES  
CH

**DECISION N°23-291**

Avenant portant modification de la régie de recettes  
« Service Municipal de la Jeunesse ».

**LE** Maire de la commune de Franconville-la-Garenne,

**VU** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

**VU** les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs à la création des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux ;

**VU** le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptes publics ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2022 autorisant le Maire à créer, modifier ou supprimer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

**VU** la décision n° 115 du 16 novembre 1992 portant sur la création de la régie de recettes « Service Municipal de la jeunesse » ;

**VU** l'arrêté du n°181/2004 du 30 mars 2004 portant sur la modification de la régie de recettes « Service Municipal de la jeunesse » ;

**VU** l'arrêté n° 050 du 28 février 2006 portant sur la modification de la régie de recettes « Service Municipal de la jeunesse » ;

**VU** la décision n° 10/246 du 06 aout 2010 portant sur la modification de la régie de recettes « Service Municipal de la jeunesse » ;

**VU** la décision n° 14-021 du 20 janvier 2014 portant sur la modification de la régie de recettes « service Municipal de la jeunesse » ;

**VU** la décision n° 15-143 du 12 mai 2015 portant sur la modification de la régie de recettes « service Municipal de la jeunesse » ;

**VU** la décision n° 17-076 du 14 février 2017 portant sur la modification de la régie de recettes « service Municipal de la jeunesse » ;

**VU** la décision n° 18-398 du 9 novembre 2018 portant sur la modification de la régie de recettes « service Municipal de la jeunesse » ;

**VU** la décision n° 23-090 du 10 mars 2023 portant sur la modification de la régie de recettes « service Municipal de la jeunesse » ;

**VU** la décision n° 23-163 du 12 mai 2023 portant sur la modification de la régie de recettes « service Municipal de la jeunesse » ;

**VU** l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 18 septembre 2023 ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de modifier l'adresse de cette régie ;

### **DECIDE**

**ARTICLE 1.** Modifie l'article 3 de la décision n° 14-021 du 20 janvier 2014 comme suit :  
La régie d'avances est installée 11 rue de la Station à Franconville-la-Garenne

**ARTICLE 2.** En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette décision.

**ARTICLE 3.** Le Maire et le Comptable Public Assignataire de Franconville-la-Garenne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Franconville-la-Garenne, le 21 septembre 2023

Caractère Exécutoire  
Par délégation du Maire  
L'Adjoint au Maire



*Yves Alain Verbrughe  
le 17 octobre 2023*

Xavier MELKI  
Maire de Franconville-la-Garenne  
Conseiller Régional d'Ile de France



**Acte à classer****DEC23-291FIN**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-10-16T16-00-40.00 ( MI248199227 )

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20230921-DEC23-291FIN-AU ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : AVENANT PORTANT MODIFICATION DE LA RÉGIE DE RECETTE "SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE".

Date de décision : 21/09/2023



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
 7.1. Decisions budgetaires  
 7.1.6. actes relatifs aux régies : création, modification, nomination III

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DEC 23-291 FIN.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/10/23 à 16:00

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 16/10/23 à 16:00

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 16/10/23 à 16:05